**COMPTE RENDU CONSEIL D’ECOLE**

**Séance du 7 mars 2017, ouverte à 19 heures.**

Personnes présentes :

* **Pour les parents d’élèves, élus des fédérations CAAPE et PEEP** : Mmes Beauquesnes, Chrétien, Denisse, Germain, Launay, Le Tiran, Lupo, Montfollet, Souty, Vu.
* **Pour la municipalité** : Mme Pouzet, maire adjointe en charge des écoles et Mme Brunet, responsable du service Education, sports et loisirs.
* **Pour les enseignants**: Mmes Charraud, Choquet, Ducarne, Niclot, Ray-Capet et Mrs Bourseau, Locker, Niclot et Hossine (directeur).

1. **Les activités**

* **Poésie**

Le directeur propose aux collègues inscrits d’expliquer aux parents le projet « semaine de la Poésie ». Le thème de cette année est « Afriques » : des personnes venant des bibliothèques municipales participantes viennent à l’école pour lire des poésies aux enfants des deux classes de CP (seules 2 classes de l’école avaient la possibilité de s’inscrire). Après l’exposé, les parents expriment un ressenti positif, que ce soit de leur part ou celle des enfants participants.

* **Compost et E3D**

Les enseignants participants (classes de CP) prennent la parole pour expliquer la teneur de ce projet, à savoir l’éducation au développement durable (E3D). Il s’agit pour ces classes de travailler sur le compost en utilisant un composteur.

Ce projet E3D s’est étendu au tri du papier dans les classes avec le soutien de la municipalité qui a fourni les bacs et s’est engagé à faire vider ces mêmes bacs régulièrement. Les parents d’élèves expriment leur satisfaction quant aux échos qu’ils ont reçu des enfants participants.

Les enseignants espèrent aussi pouvoir installer un bac jaune dans la cour pour que les élèves l’utilisent régulièrement au cours des périodes où ils y sont (récréations, pause méridienne, N.A.P. et étude).

* **Théâtre**

Les enseignants participants (classes de CE1 et CM1) prennent alors la parole et expliquent la teneur du projet qu’ils ont monté. Ils expliquent qu’ils n’attendent plus qu’un document émanant de l’intervenant professionnel pour en demander la validation auprès des instances académiques. Les parents se réjouissent à l’avance, notamment ceux du cycle 2, de savoir que l’intervenant pressenti est M. Laborde Gabriel qui est intervenu l’an dernier avec les CP. 15 heures par classe seront dédiées à ce projet qui devrait donner lieu à une représentation pour les parents à l’espace Chanorier.

* **EPS**

L’activité piscine du cycle 3 posant des soucis, les enseignants concernés ont réfléchi à une activité nouvelle pouvant remplacer la natation. Ils ont porté leur réflexion sur l’activité « escrime ». Le directeur a pris contact avec M. Poppel, maître d’arme, pour une séance d’une heure, au moins pour les CM 1, pour mieux appréhender cette activité. Si celle-ci leur convient, ils pourraient monter un projet pour en faire une activité importante de l’année scolaire 2017 – 2018.

* **Deux roues**

Les enseignants du CM 2 ont prévu une sortie vélo et vont travailler à monter ce projet en partenariat avec le cyclo-club de Croissy, l’école primaire Leclerc et le soutien de la conseillère pédagogique en EPS de la circonscription.

1. **Les sorties**

Nombreuses cette année, elles concernent toutes les classes. Le directeur indique les classes concernées, notamment par le théâtre du Vésinet. Il donne ensuite la parole aux deux enseignantes qui partent 3 jours à Guédelon en classe transplantée. Celles-ci expliquent la teneur de leur projet et reçoivent le soutien des parents quant à ce voyage. Puis les enseignants qui partent en Bretagne, à Piriac, prennent la parole et expliquent à leur tour le contenu de leur projet. Une fois encore, les parents indiquent leur soutien. Les enseignants de CM 2 rappellent aussi que cette année encore, ils partent une journée en Normandie, sur les plages du débarquement.

1. **Coopérative et marché de Noël**

L’équipe enseignante remercie les parents élus de leur soutien (tenue du bar) et expriment leurs remerciements aussi à toutes les familles qui ont fait le déplacement ce jour-là. Les recettes ont été bonnes, équivalentes à celles de l’an dernier. Tous les bénéfices ont été reversés à la coopérative qui peut soutenir financièrement tous les projets mis en œuvre cette année, en permettant à toutes les classes d’en bénéficier à parts égales.

1. **Le L.S.U. (Livret Scolaire Unique)**

Le directeur informe le conseil qu’il n’a pas eu de remontées particulières des familles, qu’elles soient positives ou négatives. Les parents précisent que de leur côté, ils n’ont pas reçu plus de remontées.

Le directeur fait ensuite part au conseil de ses inquiétudes pour ce qui concerne les résultats de la seconde période. En effet, il est actuellement impossible aux enseignants de l’école d’accéder à la seconde période programmée dans le LSU. Une demande d’intervention a été faite auprès de CARIINA, le service d’intervention de l’académie.

Celui-ci n’ayant pu résoudre le problème, la plateforme a adressé un mail au directeur lui indiquant la transmission du dossier à la plateforme nationale. Le directeur précise qu’il tiendra tout le monde informé des suites de ce dossier et précise que l’équipe enseignante commence à réfléchir à une autre façon de communiquer les résultats, si d’aventure le problème ne pouvait être résolu à temps.

1. **L’activité piscine**

Le directeur précise au conseil qu’il n’y a aucun souci avec la piscine municipale qui accueille le cycle 2. Le problème concerne la piscine « Total » à Bougival, qui est resté fermée longtemps pour travaux et n’a pu recevoir les classes du cycle 3. Les représentants de la mairie précisent au conseil que la municipalité n’a été prévenue de sa réouverture que la veille malgré de nombreuses tentatives de prises de contact de la part de la municipalité. A aucun moment non plus, la municipalité ou les écoles n’ont été informées de l’avancée des travaux pour organiser une reprise éventuelle de l’activité. Enfin, Mme Brunet ajoute qu’en lien avec madame la conseillère pédagogique chargée de l’EPS, elle a appris qu’aucune demande d’agrément des MNS (pourtant obligatoire) n’avait été faite, malgré les demandes réitérées de la municipalité et de l’Inspection de l’Education nationale. En conséquence, un nouveau délai sera à déplorer avant que ces agréments ne soient obtenus.

Les enseignants concernés précisent qu’ils ne sont pas hostiles à une réflexion visant à substituer les moyens engagés pour cette activité à une autre, comme l’escrime par exemple. Ceci sera mis en discussion lors du prochain conseil de cycle 3 et les résultats seront adressés à la municipalité.

1. **La sécurisation de l’école**

L’équipe enseignante remercie la municipalité pour la célérité avec laquelle elle est intervenue pour faire installer un film miroir sur les vitres, occultant ainsi la visibilité de l’intérieur de l’école. Mme Pouzet, adjointe au maire en charge des écoles, remercie et précise que tout n’est pas parfait, même si tout a été fait pour le mieux.

Le directeur informe le conseil qu’une personne du CTM est venue le voir pour le prévenir que la baie vitrée du Hall serait protégée par des plots en béton pour éviter les véhicules « bélier ». Mme Pouzet répond qu’il est prévu la pose de plots en lieu et place des barrières Vauban situées sur le parking extérieur – avec une dépose minute, mais qu’elle n’avait pas noté la pose desdits plots devant les portes d’accès à l’école. Mme Pouzet ajoute que si cela se faisait, ce ne pourrait l’être au mieux que pendant les vacances d’été.

1. **Nouveaux programmes et littérature**

Les enseignants du cycle 3 font remarquer au conseil que les programmes 2016 font la part belle à la littérature et que cela impose l’achat de nombreux livres puisque sur l’ensemble des deux années de l’école primaire (CM 1 et CM 2), ce ne sont pas moins de 14 œuvres qu’il faut étudier. Réunis en conseil de cycle, ces enseignants ont trouvé 9 œuvres déjà en possession de l’école et ont décidé de travailler sur une œuvre cinématographique pour diminuer les frais d’investissements. Il n’en reste pas moins qu’il faudra investir dans l’achat de 4 œuvres (à multiplier par le nombre d’élèves en cycle 3), ce qui représente un coût d’environ 600 €. Les enseignants demandent à la municipalité s’il serait envisageable d’obtenir un « budget particulier », afin de ne pas amputer leurs budget fournitures.

La municipalité répond que les demandes de budget sont déjà faites et que le vote de tous les budgets aura lieu très vite. Il n’est donc pas possible pour elle de débloquer les fonds demandés.

Les parents émettent alors le souhait de soutenir l’équipe enseignante dans sa demande et lancent une réflexion sur le sujet (vente de gâteaux, etc.). Dès qu’une solution aura été trouvée, les parents préviendront l’école.

1. **Le numérique à l’école**

L’équipe enseignante remercie la municipalité pour les investissements réalisés : une ENI dans une classe de CM 2, trois robots « Beebot » pour le cycle 2 et trois robots « Thymio » pour le cycle 3.

M. Niclot qui bénéficie du premier ENI explique au conseil comment il l’utilise et ce qu’il espère développer par la suite grâce aux formations qu’il a suivies les semaines précédentes. Les autres enseignants du cycle 3 indiquent qu’ils attendent le matériel 2017 avec impatience, ainsi que cela de 2018.

Le directeur demande alors à la municipalité si elle pourrait continuer ses investissements pour le cycle 2 à la fin de ce programme, afin d’équiper toutes les classes d’un matériel numérique récent. Mme Pouzet répond que l'investissement actuel est sur 3 ans (débuté donc en 2016 jusqu'en 2018). Elle espère qu'il pourra continuer à l'issue de ces 3 ans pour arriver à équiper toutes les classes, mais il y a des élections municipales en 2020, et elle ne peut donc pas savoir à ce jour ce qui pourra être fait après 2019. Son souhait de continuer à équiper est donc, pour l'instant, pour 2019 !

Elle termine son propos avec l’espoir que ces équipements se feront pour toutes les classes dans le futur, quelle que soit l'équipe en place.

L’équipe enseignante souhaite quand même préparer un projet pour le cycle 2.

1. **Les effectifs**

Les prévisions institutionnelles et municipales pour l’année scolaire 2017 – 2018 sont identiques et proposent 247 élèves. Ils sont donc proches du seuil de fermeture d’une classe qui se situe à 243. Compte tenu des départs annoncés, il faudra bien les surveiller, même si l’académie ne prévoit pas pour l’instant de mesure de carte scolaire.

La séance est levée à 21 heures.